

COMITÉ DE VIGILANCE

LIEU D'ENFOUISSEMENT DE SAINTE-SOPHIE

Rapport annuel 2012

Mai 2013

Note :

Ce rapport annuel d'activités du Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie a été préparé par Transfert Environnement et Société puis révisé et complété par les membres du Comité.

Transfert Environnement et Société, une entreprise de communication environnementale indépendante, a collaboré à la création du Comité de vigilance en 2004, anime les séances du Comité et réalise les comptes rendus des réunions depuis les huit dernières années.

Ce rapport annuel comprend une brève présentation du Comité de vigilance et de ses réunions. Chaque thème abordé dans ce document comprend, dans un premier temps, une explication du sujet et, dans un second temps, un résumé des activités du Comité qui y sont liées.

TABLE DES MATIÈRES

1. CONTEXTE	1
2. ACTIVITÉS DU COMITÉ	5
3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS.....	7
3.1 LE CONTRÔLE DES GOÉLANDS	7
3.2 LE TRAITEMENT DES BOUES DE DÉCANTATION	8
3.3 LA DEMANDE DE MODIFICATIONS AUX DÉCRETS	8
3.4 LE BANNISSEMENT DU BOIS DES SITES D'ENFOUISSEMENT.....	8
4. RAPPORT D'ACTIVITÉS.....	9
4.1 LE SUIVI DES PLAINTES DES CITOYENS	9
4.2 LE SUIVI DES TRAVAUX.....	9
4.3 LA VISITE DU SITE	9
4.4 LES VISITES DU SITE INTERNET	9
RÉSULTATS.....	10
ANNEXE 1: REGISTRE 2012 DES VISITES DU SITE INTERNET.....	11

1. CONTEXTE

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie est né de la volonté du public d'être associé de plus près au suivi des activités de Waste Management (WM). Il a été mis en place le 27 février 2004 et son mandat a été révisé le 16 septembre 2004.

Son mandat est le suivant :

- Faire des recommandations aux gestionnaires pour limiter les impacts du site;
- Permettre au milieu de s'informer et de suivre les activités du site;
- S'assurer du respect des normes applicables.

Le Comité rassemble des citoyens intéressés, notamment des résidants du voisinage, des gestionnaires municipaux, des agriculteurs, des groupes environnementaux, des intervenants socioéconomiques et des gens d'affaires. Cette représentativité permet d'assurer une bonne diffusion de l'information, une expression diversifiée d'opinions, des échanges riches en points de vue et une évaluation sérieuse des problèmes soulevés. La composition du Comité peut changer en fonction de l'intérêt de ses membres. Des représentants de WM sont présents aux rencontres du Comité afin de répondre aux questions des membres et de fournir le soutien technique nécessaire à son bon fonctionnement. À la suite de chaque réunion, un compte rendu est rédigé et vérifié par les membres.

Les membres du Comité se réunissent quatre fois par année afin de discuter du fonctionnement du site, des améliorations à apporter et des préoccupations soulevées dans le milieu.

Un rapport annuel est rédigé pour rendre compte des activités du Comité pour l'année écoulée. Ce rapport annuel contribue à faire connaître le Comité à la population, d'augmenter la visibilité et le rayonnement de ses activités, de valoriser les résultats obtenus sur les divers dossiers et de susciter l'intérêt à participer au Comité.

Depuis le mois de juillet 2008, le Comité s'est également doté d'un site Internet présentant l'historique du Comité, son mandat, le fonctionnement et les activités du Comité, diverses communications (revue de presse, registre des plaintes, alerte odeurs), les dossiers prioritaires ainsi que les comptes rendus des réunions et les rapports annuels (voir au www.vigilancewmste-sophie.org)

Fin 2012, la composition du Comité était la suivante :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du voisinage	Président du Comité – Ste-Sophie	M. Yvon Berthiaume
	Citoyenne – Ste-Sophie	Mme Lorraine Couët
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Robert Proulx
	Citoyen – Ste-Sophie	M. André Boucher
	Citoyenne – St-Jérôme	Mme Céline Mul
	Citoyen – Ste-Sophie	M. Ronald Gill
	Citoyenne – Ste-Sophie	Mme Pierrette Borris
Représentants du milieu municipal	Municipalité de Sainte-Sophie	Mme Louise Melançon
		M. Yvon Brière
	MRC de la Rivière du Nord	M. Pierre Godin
	Ville de Sainte-Anne-des-Plaines	M. Benjamin Plourde
	Municipalité de Saint-Hippolyte	n/d
Représentants des groupes environnementaux	Association des propriétaires du lac L'Achigan	M. Georges Raymond
	Corporation de l'aménagement de la rivière Assomption	Mme Maryse Blanchette
		Mme Olga Bazusky
Représentants des organismes socio-économiques	Club récréatif et équestre des Laurentides	Mme Nicole S. Joyal
		M. Denis Levert
	CLD de La-Rivière-du-Nord	Mme Yanie Villeneuve
Représentant du milieu agricole	UPA	M. Roger Chaumont

Certains membres du Comité, présents au début de 2012, ont quitté leur fonction durant l'année :

Catégorie	Fonction ou organisme	Nom
Représentants du milieu municipal	MRC de la Rivière du Nord	Mme Danielle Simard
	Municipalité de Saint-Hippolyte	M. Philippe Roy
		Mme Geneviève Simard

Représentants de Waste Management		
Représentants de WM	Directeur général des lieux d'enfouissement au Québec	M. Daniel Brien
	Directeur des affaires publiques	M. Martin Dussault
	Coordonnateur des relations communautaires	M. Hugues Vincelette
	Directeur de l'ingénierie et de l'environnement	M. Ghislain Lacombe
	Directeur des opérations du site de Sainte-Sophie	M. Simon Mercier

Représentants de <i>Transfert Environnement</i>		
Représentants de <i>Transfert Environnement</i>	Animateur	Mme Marie Beaubien M. Alex Craft
	Rapporteurs	Mme Élodie Rolland Mme Isabelle Lachance

Certaines personnes ressources sont également intervenues lors des réunions, sur invitation des membres. C'est ainsi qu'au cours de l'année 2012, les personnes ou groupes suivants ont participé à l'une ou l'autre des réunions :

Organisation	Personne-ressource	Sujets abordés
Université du Québec à Montréal	M. François Giroux, professeur du département de sciences biologiques	Étude sur les goélands : distribution, mouvement, habitats et évaluation des méthodes d'effarouchement

Le présent rapport, le huitième du Comité, expose les activités et les dossiers d'importance qui ont été traités lors des différentes réunions tenues au cours de l'année 2012, ainsi que les actions de suivi effectuées et en cours.

2. ACTIVITÉS DU COMITÉ

Le Comité s'est réuni à quatre reprises durant l'année 2012 soit le 29 mars, le 7 juin, le 20 septembre et le 29 novembre. Au cours de ces réunions, de nombreux sujets ont été abordés :

Date	Sujets traités
Réunion du 29 mars 2012	<ul style="list-style-type: none">➤ Le traitement des boues de décantation➤ Actions de suivi<ul style="list-style-type: none">• Les usines d'Enerkem• Demande de modification aux décrets• Remplacement de M. Roy au sein du Comité• Les sites d'enfouissement concernés par la problématique des goélands➤ Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Visites du site Internet➤ Quoi de neuf au lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie : la sécurisation de l'accès au site➤ Reportage de l'émission Les testeurs (Vrak.tv) sur le métier de fauconnier
Réunion du 7 juin 2012	<ul style="list-style-type: none">➤ Compléments d'information à la visite du site d'enfouissement➤ Actions de suivi<ul style="list-style-type: none">• Demande de modification aux décrets• Budget nécessaire au maintien des activités post-fermeture• Suivi du recrutement d'un nouveau représentant de Saint-Hippolyte• Possibilité de vérifier avec les autres comités de vigilance pour le suivi sur les goélands• Mise à jour du site internet• Retour sur le contrôle de l'accès au site➤ Rapports d'activités<ul style="list-style-type: none">• Registre des plaintes• Visites du site Internet

Date	Sujets traités
Réunion du 20 septembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Résultats de l'étude universitaire sur les goélands du professeur Giroux de l'UQAM ➤ Approbation du rapport annuel 2011 ➤ Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Seuil de détection de la radioactivité à l'entrée du site • Quantité de déchets acceptés au site depuis le début des activités de WM au site de Sainte-Sophie • Demande de modification aux décrets • Processus judiciaire relatif au site d'enfouissement de Lachute • Lettre de remerciement adressée à Mme Simard • Recrutement d'un nouveau représentant de Saint-Hippolyte • Questionnements sur la possibilité de partager les informations relatives aux pratiques de contrôle des goélands avec d'autres comités de vigilance ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Visites du site Internet • Suivi des travaux au site
Réunion du 29 novembre 2012	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Le bannissement du bois des sites d'enfouissement ➤ Actions de suivi <ul style="list-style-type: none"> • Demande de modifications aux décrets • Suivi du rapport annuel 2011 • Recrutement d'un nouveau représentant de Saint-Hippolyte • Recertification du Wildlife Habitat Council • Le projet d'agrandissement du site de Saint-Nicéphore : sortie du rapport du BAPE ➤ Rapports d'activités <ul style="list-style-type: none"> • Registre des plaintes • Rapport annuel des visites du site Internet • Suivi des travaux au site

3. PRINCIPAUX DOSSIERS ABORDÉS

Tout au long de l'année 2012, les membres du Comité ont eu l'occasion d'échanger avec WM sur divers dossiers, par l'intermédiaire de présentations spécifiques, de suivis récurrents ou encore par la veille du rapport d'activités. Ces dossiers concernaient notamment le contrôle des goélands, le contrôle de la concentration du zinc dans les eaux de lixiviation, le suivi des plaintes, ainsi que le suivi des visites du site Internet.

3.1 Le contrôle des goélands

Les nuisances générées par la présence jadis marquée des goélands au site de Sainte-Sophie sont un dossier d'intérêt lors des rencontres du Comité. Le goéland est une espèce protégée selon la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs* de 1917. À ce titre, les actions posées à son égard sont très encadrées. Le Comité et WM ont ainsi été amenés à mettre en œuvre une démarche structurée pour trouver des mesures efficaces et autorisées afin de réduire et de contrôler la présence des goélands au site et aux alentours.

En 2010, un permis d'abattage sélectif a été attribué à WM, valide pour l'année 2010 uniquement. Ce permis était lié à une étude scientifique sur le comportement du goéland à bec cerclé, menée par le groupe de recherche du professeur Giroux, du département de sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

En 2011, WM obtenait à nouveau un permis scientifique d'abattage, à nouveau associé à l'étude en cours, menée par l'équipe de l'UQAM. En 2012, WM a demandé la reconduction de ce permis, mais le Service canadien de la faune (SCF) a fait savoir qu'il refusait le renouvellement. WM a donc mis en place un travail d'effarouchement avec un fauconnier présent à temps plein sur le site. Les membres du Comité ont pu rencontrer les fauconniers travaillant sur le site lors de la visite de terrain au mois de juin.

M. Simon Mercier, directeur des opérations, a fait le point en mars 2012 sur la localisation régionale des colonies de goélands. En septembre, M. Giroux, professeur de l'UQAM, est venu présenter les résultats finaux de l'étude au Comité. L'étude conclut notamment que, bien que plus coûteuses, la fauconnerie et la pyrotechnie sont des techniques d'effarouchement plus efficaces et plus éthiques que l'abattage sélectif.

3.2 Le traitement des boues de décantation

M. Ghislain Lacombe, directeur de l'ingénierie et de l'environnement a présenté au Comité le processus de traitement des eaux de lixiviation sur le site. Cette présentation a été l'occasion de faire un retour sur l'augmentation de la concentration du zinc dans les eaux de lixiviation et sur les mesures correctives de WM, qui ont permis un retour à la normale.

WM dispose désormais d'un traitement tertiaire des eaux de lixiviation, qui permet la précipitation du zinc, c'est-à-dire son dépôt au fond des bassins de sédimentation. Les boues contenant du zinc sont pompées dans des géotubes. Ces géotubes sont de gros sacs en plastique qui retiennent les boues tandis que l'eau s'échappe à l'extérieur. Les boues retenues finissent par se solidifier, ce qui permet leur récupération et leur enfouissement au site.

3.3 La demande de modifications aux décrets

Le site d'enfouissement de Sainte-Sophie fonctionne en respect de trois décrets distincts qui ont été émis successivement, au fil du développement du site. Ainsi, chacun de ces décrets réglemente une zone particulière du site. Afin de mieux coordonner la gestion globale des activités, WM a demandé au MDDEP, en 2011, une fusion de ces décrets, avec l'intégration de quelques modifications.

WM a notamment offert aux membres du Comité de formuler au Ministère une demande visant à leur permettre, s'il y a lieu, de réduire la fréquence des rencontres du Comité, par l'entremise d'une lettre officielle. Jusqu'alors, le décret imposait la tenue de quatre rencontres annuelles. À titre de comparaison, le *Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles* en exige une seule. Les membres ont accepté d'intégrer cette demande de modification au décret, en soulignant toutefois qu'il n'était pas envisagé de réduire le nombre de rencontres du Comité pour l'instant.

À la fin de l'année 2012, la demande de modifications aux décrets était encore en cours de processus et WM s'est engagée à maintenir informés les membres du Comité.

3.4 Le bannissement du bois des sites d'enfouissement

En novembre 2012, M. Hugues Vincelette, coordonnateur des relations communautaires, a présenté un portrait du bannissement du bois des sites d'enfouissement, un thème discuté lors du Colloque sur la gestion des matières résiduelles au Québec, organisé par Réseau Environnement.

M. Vincelette a ainsi expliqué que la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles* prévoyait la fin de l'enfouissement du bois pour 2014, et que cette responsabilité revenait aux exploitants de sites d'enfouissement. Un guide d'application devrait être prochainement émis par le gouvernement pour accompagner l'industrie dans l'intégration de ces nouvelles règles.

4. RAPPORT D'ACTIVITÉS

4.1 Le suivi des plaintes des citoyens

Lorsque des plaintes sont formulées, elles sont traitées par l'entreprise qui met en œuvre des mesures pour régler avec diligence les problèmes, le cas échéant. Lors des réunions, WM expose chacune de ces plaintes aux membres du Comité ainsi que les correctifs mis en place. Les membres du Comité peuvent en discuter et fournir des recommandations à WM pour limiter les désagréments pour la population locale.

Pour l'année 2012, aucune plainte n'a été adressée à WM. Aucune plainte n'a ainsi été émise depuis septembre 2010. Les efforts portés pour résoudre les nuisances, notamment les alertes odeur et le captage des biogaz, semblent porter leurs fruits, mais WM et le Comité maintiennent leur vigilance.

4.2 Le suivi des travaux

WM a régulièrement fait le point, photographies à l'appui, sur les travaux en cours au site de Sainte-Sophie, à savoir :

- Les travaux d'imperméabilisation des cellules ;
- La construction d'une nouvelle cellule en zone 5 ;
- Le recouvrement final de la zone 4.

4.3 La visite du site

La rencontre du mois de juin a débuté par une visite guidée en autobus du site d'enfouissement de Sainte-Sophie. Les membres du Comité ont ainsi pu observer les différentes infrastructures du site et poser leurs questions aux représentants de WM. Cette visite a été complétée par une rencontre avec l'équipe de fauconniers qui assurent un travail d'effarouchement des goélands sur le site.

4.4 Les visites du site internet

Tout au long de l'année, les membres du Comité prennent connaissance des statistiques de fréquentation du site internet dédié aux activités du Comité. Considérant que le nombre de visites est satisfaisant et stable depuis plusieurs années, les membres ont convenu avec WM de faire désormais un suivi annuel de la fréquentation du site internet, sauf fait remarquable. Le registre des visites au site internet sera donc présenté une seule fois, lors de la dernière rencontre annuelle du Comité.

Le registre 2012 des visites du site internet est présenté à l'annexe 1.

RÉSULTATS

Le Comité de vigilance du lieu d'enfouissement de Sainte-Sophie mène ses activités depuis plus de huit ans. Il informe les citoyens et les organismes locaux de ses activités. Les comptes rendus des réunions sont disponibles sur le site Internet du Comité (www.vigilancewmste-sophie.org).

Les membres du Comité ne se limitent toutefois pas à assister aux réunions : ils s'intéressent à la question plus globale de la gestion des matières résiduelles au Québec et dans le monde, étudient les rapports et les présentations qui leur sont remis, effectuent des visites du site, se documentent sur les dossiers sensibles et continuent de surveiller les activités du site et ses impacts.

En résumé, les membres du Comité ont contribué en 2012 à un suivi serré de différents dossiers, notamment le contrôle des goélands et la demande de modification aux décrets.

Priorités pour 2013

Pour 2013, les priorités de travail concernent pour la plupart des sujets récurrents, notamment les nuisances causées par les activités du site. Les dossiers à suivre pour la prochaine année sont les suivants :

- Le suivi de la gestion environnementale du site;
- Le programme de suivi des eaux;
- La gestion des odeurs;
- Le contrôle des goélands et les résultats du travail de fauconnerie;
- La demande de modification aux décrets.

Le Comité de vigilance espère également pouvoir accueillir prochainement le nouveau représentant de Saint-Hippolyte.

**ANNEXE 1:
REGISTRE 2012 DES VISITES DU SITE INTERNET**

Mois et année	Nombres de visites	Remarques
Janvier 2012	184	
Février 2012	247	
Mars 2012	242	
Avril 2012	234	
Mai 2012	265	
Juin 2012	184	
Juillet 2012	240	
Août 2012	175	
Septembre 2012	231	
Octobre 2012	305	
Novembre 2012	227	
Nombre total de visites en 2012 : 2534		